

**Dans le cadre de la présentation de l'ouvrage *Travail et intimité, Les PTT au féminin*<sup>1</sup>, Josette Le Naour, lauréate du concours autobiographique sur le thème « les PTT au féminin », répond aux questions posées par Muriel Le Roux, chargée de recherche au CNRS, Responsable scientifique du Comité pour l'histoire de La Poste, et Sylvie Schweitzer, professeure d'histoire contemporaine à l'université de Lyon II.**

Vous êtes issue d'un milieu populaire, de petit commerçant. Vos parents et vous-même espériez une carrière dans l'enseignement, perçue comme un facteur d'ascension sociale... Vous avez fait toute votre vie professionnelle à la Poste en passant de la distribution au guichet, puis au service financier... Avez-vous vécu votre carrière comme une ascension sociale ?

*« Faire carrière n'a jamais été pour moi un but dans la vie. Ma carrière à la Poste, je l'ai vécue comme une manière de me ré-insérer dans une vie de travail salarié. Et à 38 ans, c'était pour moi une vraie chance. C'était aussi simplement pour gagner ma vie, pour ne plus être à la charge de quiconque. Enfin, ce travail m'est très vite apparu comme me convenant parfaitement : les contacts avec les gens, le service au public, le travail en plein air. Cependant, petit à petit, je me suis vue proposer de gravir des échelons, passer des concours... de préposé d'abord, puis d'AEXDA. C'était pour moi comme un jeu, un défi pour me prouver à moi-même et aux autres que même après une interruption de travail salarié de presque une vingtaine d'années, même à 38 ans, ça n'était pas un handicap. C'était peut-être un tremplin... une manière de m'investir dans le monde du travail et dans la société. Est-ce cela faire carrière ? Je ne sais pas. Pour moi, cela a été vivre une aventure ; pour mes parents, il faut reconnaître que c'était une façon de régresser ! »*

Au début de votre récit, vous insistez particulièrement sur votre passion précoce pour les activités sportives et de plein air. Est-ce que vous avez retrouvé cet aspect dans le métier de factrice, dont je rappelle que vous avez exploré toutes les facettes (voiture, vélo, à pied) ? Est-ce à dire « qu'être factrice, c'est du sport » ? La dimension physique du métier est-elle pénalisante pour une femme ?

*« Disons plutôt que, femme factrice, c'est du sport ! C'est très physique. Il faut chaque jour compter avec la pénibilité du métier. Les lourdes charges à porter ; en voiture, les incessantes montées et descentes du véhicule, 200 à 300 fois par jour ; composer avec les intempéries, la pluie, la neige, le verglas, mais aussi les grosses chaleurs ... Il ne fallait de plus pas trop compter sur l'aide des collègues masculins. On entendait à longueur de temps : à travail égal, salaire égal ; que viennent donc faire ces femmes dans un métier d'hommes ; pas de femmelettes à la distribution... Nous avons souvent serré les poings et refoulé nos larmes : je pense tout particulièrement à mes jeunes collègues enceintes... Mais si on aime la marche, le*

---

<sup>1</sup> Ouvrage en commande au prix de 14 euros (par chèque : à l'ordre de La Poste - franco de port) auprès du : Comité pour l'histoire de La Poste - 44, boulevard de Vaugirard - CP C 606 - 75757 Paris Cedex 15 - en indiquant vos nom, prénom et adresse.

*vélo, la vie au grand air, la liberté de travail, c'est super ! J'ajouterai cependant, jusqu' 50 ans, car les dernières sont les plus pénibles ... »*

Après être sortie d'une vie en communauté qui s'est assimilée à une vie en famille, vous signalez que, de façon assez drôle, je vous cite, « embauchée à la Poste pour quinze jours [...] par hasard, grâce au destin, à la chance où à la providence [...], je suis restée 23 ans... ».

Est-ce à dire que vous avez trouvé une famille à la Poste depuis votre entrée au début des années 1970 jusqu'à votre retraite en 1993 ? Pouvez-vous décrire en quelques lignes la vie professionnelle interne, les entraides, etc... ?

*« A mon arrivée à Provins surtout, un réseau d'amitié et de solidarité s'est tout de suite tissé : une aide m'a été apportée pour ma tournée lors des premiers jours, pour trouver un logement, acheter des meubles. Des invitations m'étaient souvent adressées les week-ends afin que je ne reste pas seule. Des rencontres entre nous, les exilés, étaient organisées, car beaucoup venaient des quatre coins de la France, voire d'Outre-mer. Dans mon travail, principalement lors de ma reconversion au guichet, quelle patience a-t-il fallu à certains et certains pour m'initier à la sous-caisse puis à l'ordinateur ! Lors de ma maladie, le soutien fut très fort, les visites de collègues nombreuses, les appels téléphoniques aussi. Cette grande famille en effet ne s'est pas arrêtée au travail. En retraite, beaucoup de couples, ex-collègues et amis, venaient passer quelques jours de vacances chez moi et nous ne cessions pas d'évoquer les souvenirs mais aussi de partager l'actualité de la Poste aujourd'hui ».*

On parle souvent de plus en plus de la détérioration du lien facteur / usager, notamment dans les grands centres urbains en ce début de III<sup>e</sup> millénaire. Vous avez été factrice rurale et urbaine jusqu'au milieu des années 1985 : aviez-vous déjà perçu une quelconque détérioration ? Y avait-il déjà une différence entre la ville et la campagne ? Au contraire, pensez-vous que cette éventuelle détérioration du service public, telle qu'elle est perçue par les gens au quotidien, est plus récente, due notamment aux modes de vie plus individualistes des citadins et à l'emploi précarisé de facteurs en zone urbaine ?

*« Dans le monde rural, ce lien entre le facteur et l'utilisateur était important. Une fois que le client m'avait accepté, il m'arrivait rapidement de devenir l'amie, la confidente. J'étais celle qui apportait des lettres, mais aussi donnait des nouvelles. Le facteur connaît tout de la vie privée de ses clients. A l'époque, il fallait aussi livrer les mandats de retraites, de bourses, d'allocations familiales. Au long des mois, cela créait des liens. Il nous fallait beaucoup de discrétion, le secret professionnel était à garantir. En ville, bien que je n'ai pas connu les grands ensembles des banlieues des grandes villes, un immeuble de plusieurs étages, un groupe d'immeubles, à Provins, s'identifiaient presque à une vie de village. Tout le monde, les femmes surtout, mais aussi ceux et celles au chômage se retrouvaient dans la cage d'escaliers au pied des boîtes aux lettres. Aujourd'hui, je suis devenue l'utilisateur, la cliente, et j'avoue être surprise d'entendre à l'interphone : « vous avez un recommandé... descendez... » Après un bref bonjour, la factrice repart, je la sens comme souvent stressée.*



*Détérioration ou non du lien social ? Je ne sais. Changement, modification, cela semble certain, d'autant plus qu'on connaît moins son facteur, les changements sont si fréquents à ce poste ».*

Vous avez intégré la Poste au début des années 1970, au moment où les emplois s'ouvraient officiellement par concours aux femmes (vous devenez titulaire en 1977), enfin reconnu comme fonctionnaire à part entière. Pouvez-vous nous décrire ce mouvement de féminisation auquel vous avez participé : les réticences, le contexte, les conquêtes, le jugement des usagers ?

*« Ce mouvement de féminisation fut progressif. A Andelot, en 1971, nous étions deux femmes et neuf hommes. A Provins, début 1976, trois femmes d'âge mûr et vingt-cinq hommes, puis sont arrivées trois jeunes filles de 18 à 22 ans.*

*Du côté des facteurs, la méfiance régnait dans un premier temps. On a dû s'affirmer par notre travail et notre résistance. D'autant qu'au début, pendant cinq à six ans, nous, les femmes, étions « rouleurs » remplaçantes et ces messieurs tenaient à leurs tournées comme à la prune de leurs yeux ! Ensuite, devenues titulaires à notre tour (parfois nous réussissions mieux qu'eux aux concours !), nous étions admises. Le brin de méfiance, de jalousie, s'estompait. Mais je pense que seul le travail que nous étions capables de fournir, de façon égale aux hommes, a été un facteur d'intégration des femmes. Les mêmes tâches, depuis le déchargement des sacs (parfois lourds) au camion jusqu'aux rendements au plan financier !*

*Du côté des usagers. Après la surprise, (« est-ce qu'elle sera un bon facteur »), on est très vite acceptée, adoptée puis considérée comme une amie et une confidente ».*

Factrice, conseillère financier, guichetière : vous avez eu des activités au sein des trois métiers emblématiques de la Poste. Est-ce qu'il y a dans l'exercice de ces tâches au quotidien des éléments qui étayent ou contredisent le caractère uni de la Poste ?

*« Je n'ai jamais rencontré, à quelques exceptions près, une concurrence ou une animosité entre les différents métiers. Cependant, j'ai constaté qu'à l'époque le travail du facteur est un travail plus individualiste : sa tournée, ses clients, ses calendriers... On avait coutume de dire : « nous, les facteurs, à 9 heures, on sort de la Poste, on est son maître, pas de chef, pas de collègue sur le dos, pas d'horaires trop stricts. C'est vrai. Au guichet, au service général, à l'arrière, les tâches s'imbriquaient davantage. Mais il me semble que la Poste, pour bien marcher, a besoin des trois métiers : distribution, guichet, services financiers. Je les ai considérés comme complémentaires : c'est en cela que se faisait l'unité ».*



Sébastien RICHEZ,  
Comité pour l'histoire de La Poste

## Introduction

En 1861, la première femme bachelière ; en 1900, la première femme avocate inscrite au barreau ; en 1947, la première femme ministre<sup>2</sup>... Ce sont là, quelques grandes dates des conquêtes professionnelles féminines. A propos de la Poste, on pourrait se demander à quand remonte la première postière, et par la même occasion, s'interroger sur les raisons et contextes de l'arrivée des femmes dans le service. Répondre à la première question avec exactitude n'est pas simple pour la bonne raison qu'il est impossible de donner l'année précise à laquelle la première femme a travaillé à la Poste. A quels éléments peut-on recourir pour s'y essayer ?

A vrai dire, l'histoire des femmes à la Poste n'a pas suscité beaucoup de travaux spécifiques jusqu'à ce jour. En général, on cite la Poste dans les grands ouvrages sur l'histoire des femmes pour signaler le caractère précoce de la féminisation professionnelle<sup>3</sup>. Au mieux, dans l'ouvrage sur les filles des chèques postaux, on traite des femmes dans une optique d'histoire syndicale de la branche<sup>4</sup> : sinon, les femmes sont aperçues au sein d'une étude sur un corps de métier<sup>5</sup>. A quand une histoire des femmes à la Poste suivant le concept du « genre »<sup>6</sup> ?

Pour le moment c'est encore aux sources premières auxquelles il faut faire appel pour appréhender les femmes à la Poste. D'un côté, on peut citer le député Félix Vogeli, dans son rapport sur le budget des Postes et Télégraphes datant de 1897, annonçant à la tribune de l'Assemblée Nationale que « l'introduction des femmes dans le service des Postes et des Télégraphes date d'une vingtaine d'années »<sup>7</sup>. Ainsi, selon le rapporteur, les femmes aux P&T remonteraient au moment même de la fusion des Postes et Télégraphes et de la création du ministère, vers 1878-1879... En fait, non. Il s'avère que le député se place sur un plan juridique et légaliste et que cette date correspond à peu près au moment où les P&T officialisent l'entrée en masse de celles qu'on appelait les demoiselles des Postes.

---

<sup>2</sup> « La Poste au féminin », *Références*, n°7, septembre 1984, p. 19.

<sup>3</sup> Georges DUBY, Michèle Perrot (dir.), *Histoire des femmes en Occident*, Paris, Plon, 1991-1992.

<sup>4</sup> Sylviane Mangiapane, *Les filles des chèques postaux. Contribution à l'histoire du syndicalisme PTT, 1945-1978*, Le temps des cerises, Pantin, 2003, 319 p.

<sup>5</sup> Odile Join-Lambert, *Le receveur des Postes, entre l'Etat et l'usager (1944-1973)*, Paris, Belin, 2001, 317 p. ; Marie Cartier, *Les facteurs et leurs tournées. Un service public au quotidien*, Paris, La Découverte, 2003, 329 p.

<sup>6</sup> Christine Bard, Christian Baudelot, Janine Mossuz-Lavau (dir.), *Quand les femmes s'en mêlent. Genre et pouvoir*, Paris, Editions de La Martinière, 2004, p. 44-63.

<sup>7</sup> *Rapport au budget des P&T*, 1897, (Vogeli), p. 17.

D'un autre, mieux vaut reprendre le titre de l'ouvrage de Sylvie Schweitzer, intitulé *Les femmes ont toujours travaillé*, publié en 2002<sup>8</sup>, pour en fait, avancer que les femmes ont « presque depuis toujours travaillé à la Poste ». Car en effet, la féminisation<sup>9</sup>, officieuse, sinon acceptée et tolérée, des métiers postaux est bien plus ancienne que le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle. Et, la place des femmes dans l'histoire de la Poste peut être scindée en quatre grandes phases.

### **Les « pionnières »**

On peut définir cette période comme s'étendant de la fin du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, d'Henri IV à la Révolution, période durant laquelle des femmes, il faudrait dire quelques rares femmes, ont investi les principaux emplois emblématiques des Postes d'alors, à savoir maître de poste, directeur des Postes, facteur des Postes. Autant de grade qu'il faut déjà apprendre à féminiser à l'époque.

Ces entrées en fonction étaient dues à une très ancienne coutume remontant au Moyen-Age, coutume qui leur accordait la possibilité de succéder à leur mari défunt ou de suppléer leur fils mineur, dans la charge publique acquise par la famille (droit de succession et droit de survivance)<sup>10</sup>.

Ainsi donc, plusieurs témoignages et sources mentionnent ici et là une maîtresse de poste (tenancière d'un relais de poste), une directrice des Postes (responsable d'un bureau de poste) et une factrice des Postes (en charge de la collecte et de la distribution du courrier en ville). Pour bien mesurer le phénomène, il faut remonter au 2 brumaire an XII (octobre 1804), date à laquelle les résultats d'une enquête diligentée à l'époque montre que, sur 1 415 bureaux de poste, 101 étaient dirigés par des femmes (7 %) : 75 % d'entre-elle exerçaient selon la coutume du droit de succession des veuves.

### **Les « utiles »**

Cette période peut être considérée comme allant du début du XIX<sup>e</sup> siècle au début de la République opportuniste. Durant ce laps de temps, la place de la femme évolue d'un statut de « remplaçante du mari » à celui « d'employée d'appoint bien utile dans certains cas » : grâce ou à cause de ce statut, les femmes vont connaître un moment fort de leur présence à la Poste en trustant notamment quelques fonctions.

Le 17 vendémiaire an XIII (1805) constitue une date importante marquant la reconnaissance administrative de l'utilité des femmes : les guerres révolutionnaires puis napoléoniennes étant dévoreuses d'hommes, une délibération reconnaît l'emploi des femmes en qualité de distributrices et de directrices des bureaux de poste en province. Non seulement cette décision du pouvoir politique intronise la pratique d'un recrutement contingenté et prioritaire de femmes veuves d'ancien

---

<sup>8</sup> Sylvie Schweitzer, *Les femmes ont toujours travaillé. Une histoire du travail des femmes aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Odile Jacob, 2002, 329 p.

<sup>9</sup> Selon Odile Join-Lambert, le terme de féminisation n'apparaît en 1892 au moment où les femmes investissent les guichets des grands bureaux urbains. Cf, O. Join-Lambert, *op. cit.*, p. 24.

<sup>10</sup> Jeanne Bouvier, *Histoire des dames employées dans les Postes, Télégraphes et Téléphones de 1714 à 1929*, Paris, PUF, 1930, 357 p.

serviteur civil ou militaire, mais elle marque aussi le coup d'envoi d'une grande vague de féminisation à la tête des bureaux de poste les plus petits.

Elles deviennent, majoritaires à la tête des petits bureaux de poste (bureau simple et de distribution) dès la Monarchie de Juillet quand l'administration des Postes décide d'en embaucher, indépendamment de la difficile situation familiale dans laquelle elles se trouvent : en 1841, elles sont 953 directrices pour 1 563 bureaux de ce type, pour un total général de 2 600 établissements (6 %) <sup>11</sup>.

Installées en masse à cette fonction, mais souvent débordées par une charge de travail croissante, sans subordonné sous leurs ordres pour aider au guichet, ces directrices puis receveuses (1864) vont se voir accorder la possibilité de recourir à des aides des Postes : sorte de corps de « domestique postale », presque entièrement féminisé, l'aide était chargée aussi bien des tâches postales que de tâches ménagères au service du ou de la titulaire du bureau ; elle n'était pas payée, parfois logée et nourrie chez la receveuse, parfois seulement indemnisée par elle. Nombreuses étaient les jeunes filles qui espéraient cette tâche, même rude, d'aide dans l'espoir d'une formation qualifiante pour postuler plus tard, à un emploi de receveuse.

Deux éléments caractérisent cette période. D'abord le temps des réglementations qui visent spécifiquement les femmes postières, sur le salaire, la surveillance professionnelle et personnelle ou la vie privée. Ensuite, la ligne directrice de cette phase de développement des « utiles » réside dans l'aspect financier. L'administration des Postes tirait un réel bénéfice de ce type de recrutement qui en profitait pour développer ses activités et augmenter ses effectifs à moindre coût pour elle. Lisons Vogeli, annonçant en 1897 que c'est « dans la substitution d'un personnel féminin à un plus grand nombre d'agents secondaires que l'administration a cru pouvoir trouver le moyen de réduire au minimum ces frais de personnel et de main-d'œuvre » <sup>12</sup>. En effet, les receveuses étaient systématiquement moins bien payées que les hommes, à classe égale de bureau occupé, et les aides se trouvaient véritablement exploitées.

### **Les « reconnues »**

Cette phase représente la plus longue période, courant depuis les vingt dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin des années 1960, durant laquelle les conflits mondiaux, les luttes féminines ainsi que les décisions administratives ont progressivement amené les femmes à être reconnues précieuses à de nombreux emplois postaux, certes par leurs qualités adaptables à beaucoup de tâches, mais aussi par l'inexorable propension qu'avait les PTT à moins les rémunérer.

Une décision ministérielle du 27 avril 1877 décrète l'admission des femmes dans le service de l'exploitation des P&T par concours officiels, mais maintient la distinction entre homme et femme (il n'y a pas de concours mixte) ; ce qui a durablement maintenu une inégalité de fait dans les carrières. La décision ministérielle fait apparaître la fonction de « dame-employée », dont le nombre dépasse de beaucoup

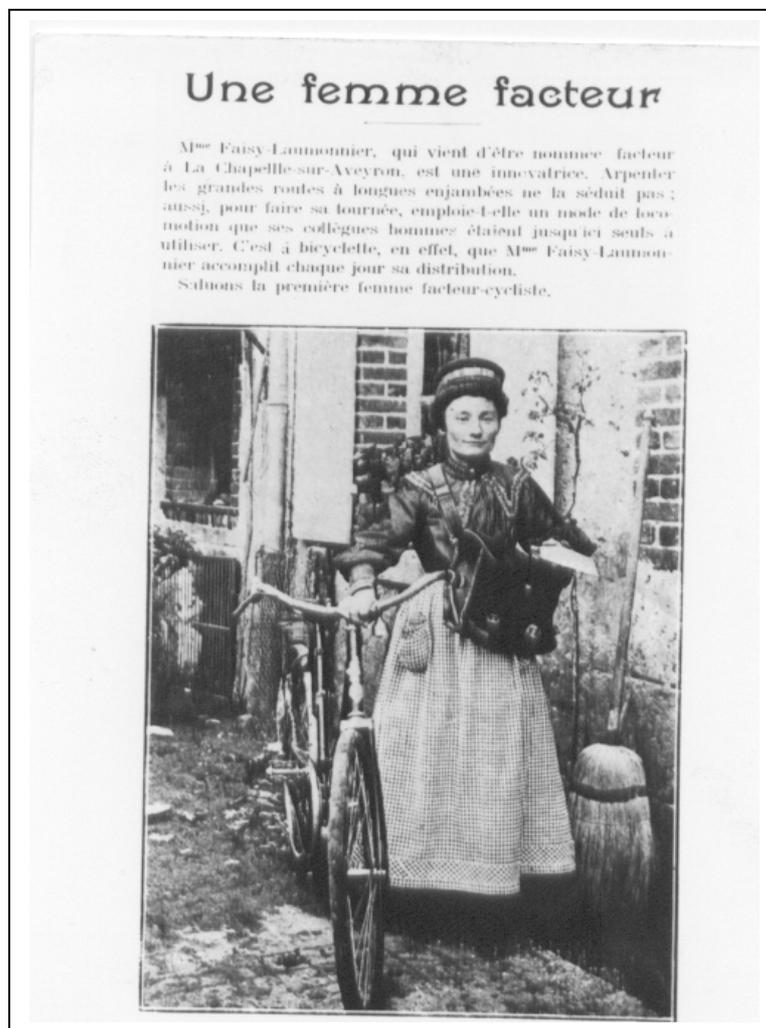
---

<sup>11</sup> *La Poste*, janvier 1982.

<sup>12</sup> *Rapport au budget des P&T*, 1897, (Vogeli), p. 17.

celui des receveuses en 1903<sup>13</sup> ; elles sont en charge des services inhérents au travail du guichet des Postes à l'époque, c'est-à-dire le service du télégraphe, de la Caisse d'Épargne, des mandats et lettres recommandées, etc.

Le développement concomitant des services financiers (1881 : Caisse nationale d'Épargne, puis 1918 : les chèques postaux) donne naissance à de nombreux emplois administratifs que la prose administrative et les commentaires des responsables de service estiment totalement adaptés aux femmes et que ces mêmes femmes avouent apprécier. Comme elles peuvent être appréciées par l'administration dans les petits mixtes ou l'activité est à la fois postale et télégraphique.



<sup>13</sup> « La femme dans le service des PTT en France et à l'étranger », *Le Conseil des Femmes*, n°7, 15 avril 1903, p. 209-216.

On a dit que les guerres avaient été l'occasion pour les femmes d'entrée dans les métiers de la Poste. C'est encore à l'occasion d'un conflit armé que les dames vont se rendre utiles, cette fois davantage à travers les emplois de terrain encore peu féminisée. C'est le cas de la femme factrice, qui certes existe depuis longtemps, mais de façon éparsée et officieuse : cette fois, la factrice est enfin reconnue... comme auxiliaire ou employée occasionnelle. Elle est d'autant plus saluée qu'elle ose user de la bicyclette, moyen de locomotion professionnel essentiellement masculin à l'époque (1911). La même année, les postières obtiennent le droit au congé maternité de deux mois rémunérés ; les institutrices l'avaient obtenu un an avant<sup>14</sup> ! Femme factrice en 1911 (Photothèque du Musée de La Poste de Paris)

Ces jalons posés, une fois passées la Seconde Guerre mondiale, les femmes occupent donc les emplois symboliques des PTT, dans les bureaux de la CNE pour la tenue des comptes, dans les centres des chèques postaux, où près de 80 % du personnel sont des femmes en 1960<sup>15</sup>, comme factrice rurale ou comme receveuse. Elles sont aussi là où l'imagerie traditionnelle les confine dans les métiers manuels domestiques : dans les ateliers techniques situés boulevard Brune, les femmes s'occupent aussi de la confection et de la réfection des sacs postaux...

### Les « égales »

Cette période commence avec les années 1960, à partir desquelles le principe d'égalité entre hommes et femmes, inscrit dans le statut général des fonctionnaires, est amélioré en 1959, en 1975 puis en 1982. Le contexte amène donc à la mixité des concours de recrutement de fonctionnaires, mettant théoriquement les femmes sur le même pied d'égalité avec les hommes. La loi du 10 juillet 1975 prône la non-discrimination entre les sexes dans le recrutement des emplois publics ; les concours deviennent donc mixtes. Le premier et le plus emblématique au début de l'année 1975 ouvre le corps des facteurs aux femmes qui peuvent enfin quitter le grade de « rouleur » (effectuant des remplacements) pour devenir titulaire de leur tournée<sup>16</sup>...

En 1961 : 6 000 femmes (sur 65 000 facteurs) travaillent à la distribution, mais seulement 680 sont considérées comme « titulaires »<sup>17</sup>. La grande phase de titularisation des femmes intervient donc dans le courant des années 1970, ce qui autorise la représentation de cette femme factrice, très certainement « titulaire » et non plus « rouleur » effectuant sa tournée en voiture en 1984.

Mais cette féminisation « d'égal à égal » masque tout de même des disparités qui font dire que le terme « d'égal » reste un peu fort pour trois raisons. Des quotas par secteur d'activité demeurent encore à l'ordre du jour jusqu'au début des années 1980<sup>18</sup>, permettant certes d'un côté aux femmes d'investir presque tous les métiers même les plus fermés (centres de tri, l'acheminement colis, transport), mais de

---

<sup>14</sup> « La Poste au féminin », *Références*, n°7, septembre 1984, p. 17.

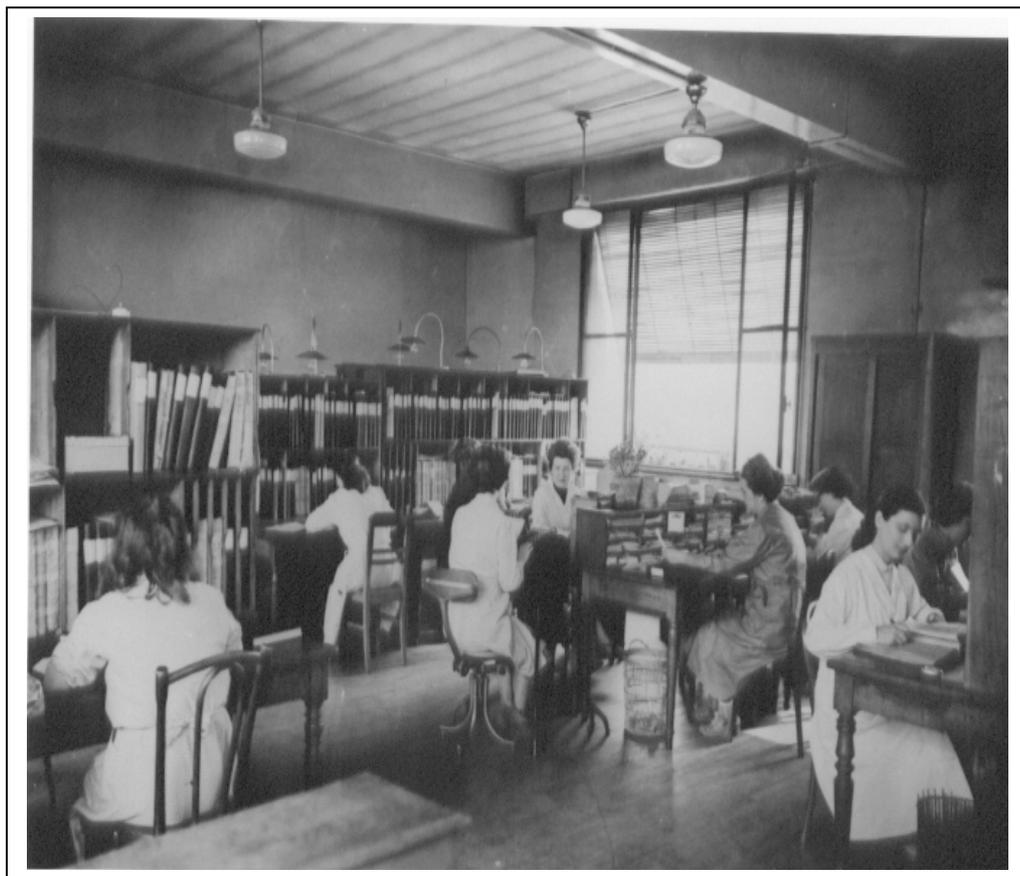
<sup>15</sup> Sylviane Mangiapane, *op. cit.*, p. 21.

<sup>16</sup> « La Poste au féminin », *Références*, n°7, septembre 1984, p. 19.

<sup>17</sup> *Bulletin d'information des Postes et Télécommunications*, octobre 1961.

<sup>18</sup> *PTT Info*, n°526, mai 1981.

l'autre, menant à des niches où les hommes sont très peu présents comme dans les centres des services financiers et aux guichets<sup>19</sup>.



Femmes dans un centre de chèques au début des années 1950 (Photothèque du Musée de La Poste de Paris)

De plus, les femmes pâtissent tout de même, à poste, fonction et emploi égal, de disparités salariales plus ou moins grande. Enfin, les femmes demeurent largement minoritaires dans les fonctions de direction.

### 110 ans de féminisation à la Poste

Années	1892	1911	1978	2002
Total des agents	57 828	110 462	442 950	325 000*
Femmes aux PTT	4 526	25 200	137 000	160 000
Part	8 %	23 %	37 %	49 %

Sources : *Messages*, n°286, novembre 1979, p. 5 ; *Tract CGT PTT*, 25 février 2004.

\*La Poste seulement

<sup>19</sup> « Avec un groupe de vérification des chèques postaux. Travailler au féminin », *La Poste*, mai 1979.

## Conclusion

En plus d'un siècle de statistiques administratives, les femmes ont sextuplé leur présence relative à la Poste passant de 8 % des agents en 1892 à près de 50 % de nos jours... Une présence aux origines très anciennes, d'abord non officielles et tolérée, puis reconnue et appréciée, enfin légale et recherchée...

La féminisation s'est opérée selon quatre vagues : d'abord, une vague pionnière jusqu'à la Révolution ; puis, une vague utilitaire durant les deux premiers tiers du XIX<sup>e</sup> siècle ; ensuite, une vague institutionnalisée et reconnue à partir de 1880 ; enfin, une vague égalitaire au cours des années 1970. La féminisation a d'abord été sectorielle jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup>, avant d'être générale et massive. Reste le bastion de l'exécutif où les femmes sont absentes du « Top 10 » de l'entreprise (une femme seulement)...

